

M. MacNaught: Cette déclaration est presque exacte. Je fais observer au député qu'il s'agit là d'un mode de propagation coûteux. Il faut dresser des digues afin de retenir l'eau et il faut aussi résoudre le problème de la vase. L'endroit offre des possibilités mais la grande difficulté provient de l'indifférence des gens de la région.

M. Black (Cumberland): L'indifférence dont parle l'adjoint parlementaire provient surtout de l'insuccès de la part du Gouvernement. Le ministère a assumé une certaine responsabilité à l'égard de la culture des huîtres, mais l'entreprise n'a pas été couronnée de succès. C'est pourquoi les gens de la région s'en désintéressent. Les expériences tentées indiquent-elles que la région se prête à la culture avantageuse des huîtres?

M. MacNaught: La seule réponse que je puisse donner à mon honorable ami, c'est de lui conseiller de lire le dernier paragraphe du rapport préparé par l'un de nos fonctionnaires:

Le problème le plus pressant consiste à faire accepter les connaissances déjà acquises. Même s'il est vrai que ces pêcheurs-cultivateurs sont réfractaires aux idées nouvelles il est probablement aussi vrai que le ministère n'a pas donné assez de publicité aux constatations qu'il a faites sur le littoral. Dans l'île du Prince-Édouard, on a résolu le même problème en distribuant des circulaires relatives à l'ostréiculture et en tenant des journées de grandes démonstrations des dernières méthodes de culture. Cette dernière formule a été la plus efficace. Le ministère aurait dû avant aujourd'hui sans doute tenter une expérience analogue dans cette région de la Nouvelle-Écosse.

M. McLure: Quel succès le ministère a-t-il remporté dans la culture des quahogs, praires, ou palourdes à coquille dure? Ce produit est en grande demande. Prend-il réellement sept ou huit ans à devenir vendable?

L'hon. M. Mayhew: Je sais que MM. Pritchard et Needler s'intéressent à la question. J'essaierai d'obtenir d'autres renseignements pour l'honorable député.

(Les crédits sont adoptés.)

153. Consommation, \$55,490.

M. Riley: Le crédit n° 153 a trait à la division de la consommation du ministère des Pêcheries. Tout d'abord, je tiens à féliciter le ministre. Cette division fait de l'excellent travail par tout le pays en vue d'augmenter la consommation du poisson...

Une voix: Quel travail?

M. Riley: ...de faire connaître diverses manières de cuire et de servir le poisson et, en général d'amener la population à consommer ce produit naturel très important qui abonde dans nos eaux intérieures et dans les mers qui baignent nos côtes. Je tiens, toutefois,—et ce faisant je ne crois pas enfreindre

le Règlement,—à déplorer l'absence de diverses variétés de poisson de l'Atlantique au restaurant du Parlement. Voilà un endroit où la division de la consommation du ministère des Pêcheries pourrait stimuler la consommation du poisson en général par tout le pays en s'efforçant de faire connaître aux députés, par le moyen du restaurant du Parlement, les diverses variétés de poissons de mer.

Depuis deux ans que je suis ici, j'ai eu, de temps à autre, l'avantage de manger du saumon de Gaspé. Mais ce qu'on sert surtout aux députés c'est de la truite de lac, le goldeye du lac Winnipeg...

Des voix: Bravo!

M. le président suppléant: A l'ordre! Je crois que le député devrait adresser ses observations au comité du restaurant du parlement et je crois qu'il devrait adresser ses observations aux membres de ce comité.

M. Riley: Ne puis-je pas adresser mes observations à la division de la consommation du ministère des Pêcheries, par l'entremise de son ministre?

M. McLure: Oui, allez-y.

M. le président suppléant: C'est une question qu'il appartient au député de décider. Nous discutons actuellement un crédit intitulé "division de la consommation", ministère des Pêcheries. Le député a exposé son point de vue au cours de ses observations et je suis sûr que le ministre fera tout ce qu'il peut pour transmettre aux autorités desquelles relève le restaurant du parlement le message du député de Saint-Jean-Albert. Ses autres observations devraient, je crois, être adressées au comité du restaurant du parlement.

M. Riley: Il me semble que c'est en discutant le crédit relatif à la division de la consommation, ministère des Pêcheries, qu'il est opportun de soulever le point que j'essayais d'exposer, c'est-à-dire que la meilleure méthode de favoriser la consommation du poisson auprès des consommateurs canadiens, c'est par l'intermédiaire de leurs représentants dûment élus à la Chambre des communes.

M. Stick: Quel genre de poisson?

M. Riley: Si je ne puis poursuivre, je n'en dirai pas davantage.

L'hon. M. Mayhew: Je signale au député que le chef du service s'est rendu au restaurant du Parlement à la suite des commentaires parus dans les journaux; il a demandé s'il était exact que le restaurant en question n'achetait pas du bon poisson. Nous avons constaté qu'il s'approvisionnait de bon poisson